

Pourquoi adhérer au Syndicat ?

Être adhérent,
c'est intégrer un réseau
d'au moins 350 apiculteurs-apicultrices
en Ille-et-Vilaine

Être adhérent,
c'est apporter sa contribution
à la protection de l'abeille.

**Vous pouvez télécharger
votre bulletin d'adhésion
sur notre site www.apiculture35.fr**

Les affiliations du Syndicat



**Syndicat des Apiculteurs
d'Ille & Vilaine et de Haute Bretagne**

9, allée Jean-Philippe Rameau
35000 RENNES

07 83 68 92 68
contact@apiculture35.fr

Siège social à la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine



RETROUVEZ-NOUS SUR
TWITTER ET FACEBOOK :
@ apiculteurs35



site web



*La Passion et
la défense de l'Apiculture
depuis 60 ans !*

© Création : Droles 2 Zèbres - © Photos : Jérémie Léger, Alan Vallet, Macleg. - 11-2017.



www.apiculture35.fr

www.apiculture35.fr



Le Syndicat des Apiculteurs d'Ille-et-Vilaine et de Haute-Bretagne a été créé en 1957. Par ses statuts, le syndicat est habilité à intervenir dans toutes les actions de défense de la profession d'apiculteur et de l'apiculture, de faire la promotion de l'apiculture et des produits de la ruche



Nos actions syndicales

- Veiller à la protection des intérêts des apiculteurs et de la préservation des abeilles
 - Représenter ses adhérents auprès des organismes chargés de l'apiculture
 - Promouvoir l'apiculture en Ille-et-Vilaine,
 - Conseiller, sensibiliser et alerter la population
-  **Interventions auprès des élus** pour des actions de protection de la biodiversité, tant au niveau local, national, qu'europpéen. **Contacts avec les médias.**
- Participer aux manifestations locales et nationales de défense de l'apiculture et de l'environnement
 - Lutter contre le frelon asiatique
 - Apporter son soutien auprès des apiculteurs :
 - Formations et voyage d'études
 - Prêt de matériels apicoles
 - Achats mutualisés de matériels apicoles et sirops
 - Abonnement à des revues apicoles
 - Contrat d'assurance pour les ruches
 - Informer ses adhérents par la diffusion du bulletin annuel, de newsletters, de son site internet et réseaux sociaux.



Le Rucher-école

Le Rucher-école est le moyen de s'initier à l'apiculture et de permettre aux apiculteurs pratiquants d'approfondir leurs connaissances.

Le syndicat propose chaque année, du printemps à l'automne, des stages d'apiculture pour les débutants et les pratiquants, sous forme de plusieurs demi-journées de formation et d'animation auprès du public.

Les stages se déroulent le samedi aux Jardins de Brocéliande à Bréal-sous-Montfort, et sont animés par des apiculteurs confirmés.

Durant les stages, le syndicat met à disposition des stagiaires l'ensemble du matériel nécessaire aux travaux ainsi que les ruches.



Participations événementielles

Pour Pâques

Une animation ludique aux Jardins de Brocéliande, à Bréal-sous-Montfort sur le thème de la biodiversité, pour les enfants et leurs parents

En septembre, extraction de miel

Cet événement permet d'informer le public sur l'abeille et sur l'apiculture, de faire découvrir les différents produits de la ruche, de le sensibiliser à la protection de l'abeille et de l'environnement

Mais aussi...

- Organiser des conférences avec des intervenants reconnus sur différents sujets.
- Intervenir lors d'événements publics, auprès des communes, des écoles et des entreprises.

